

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02641 Numéro SIREN : 897 858 742 Nom ou dénomination : 3J MEDIA
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2022 sous le numéro de dépôt 26396

3J MEDIA

138 RUE DE PARIS

94220 CHARENTON LE PONT

COMPTES ANNUELS au 31/12/2021

- Bilan actif-passif

- Compte de résultat

MARX LANDERS

5 RUE JULES LEFEBVRE

75009 PARIS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 10			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	4 088.06	315.00	3 773.06		3 773.06	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 436.00		2 436.00		2 436.00	
	Total II	6 524.06	315.00	6 209.06		6 209.06	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	55 871.14		55 871.14		55 871.14	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 028.00		14 028.00		14 028.00	
	Autres créances	93 082.93		93 082.93		93 082.93	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	247 751.67		247 751.67		247 751.67	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	410 733.74		410 733.74		410 733.74	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	417 257.80	315.00	416 942.80		416 942.80	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 10	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000.00		1 000.00	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	56 568.73		56 568.73	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	57 568.73		57 568.73	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	11 022.34		11 022.34	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 252.00		12 252.00	
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	150 473.41 172 126.32		150 473.41 172 126.32	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	13 500.00		13 500.00	
	Total IV	359 374.07		359 374.07	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		416 942.80		416 942.80	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

359 374.07

3J MEDIA
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €
138, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont
897 858 742 R.C.S. Créteil

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13/06/2022
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

A Charenton-le-Pont, l'an deux mille vingt-deux,

Le treize juin à 9 heures,

Les associés de la société « **3J MEDIA** », Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €, dont le siège social sis 138, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil, sous le n°897 858 742, se sont réunis audit siège sur la convocation du Président faite dans les formes et délais légaux.

La séance est présidée par « **JR CONSULTING** », Société par actions simplifiée à associé unique représentée par son Président, Monsieur ROUBINE Jordan. Les documents suivants sont mis à disposition :

- Les comptes annuels de l'exercice ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Le total des actions présentes ou représentées est égal au nombre d'actions composant le capital social avec :

- SAS AJ CONSULTING, détenteur de 300 actions (30%)
- Monsieur Jeremy MERLE, détenteur de 400 actions (40%)
- Monsieur Jordan ROUBINE, détenteur de 300 actions (30%)

L'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation de la rémunération du Président ;
- Ratification des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce ;
- Délégation de pouvoirs.

AJ
JM
JR

PREMIERE RESOLUTION

Les associés approuvent les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 se soldant par un bénéfice d'un montant de 56 568 € et les opérations traduites dans les comptes. En conséquence, l'assemblée donne quitus au Président pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée, après avoir constaté que les bénéfices de l'exercice s'élevaient à 56 568 €.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice sont affectés comme suit :

- Compte « report à nouveau » : 56 468 €
- Réserve légale : 100 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés approuvent la rémunération allouée à **JR CONSULTING** quant à ses fonctions de Président au titre de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 et dont le montant figure sur les comptes mis à disposition des associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés approuvent les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce conclues au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉSOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

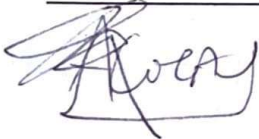
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture.

Fait À Charenton-le-Pont, en 6 exemplaires originaux,

SAS AJ CONSULTING

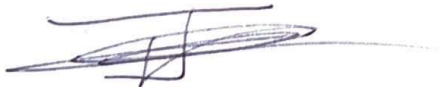
représentée par Monsieur ACOCA Jim

Associé



Monsieur ROUBINE Jordan

Associé



Monsieur MERLE Jeremy

Associé

